



# GESTION SOUS MANDAT

## LES ORIENTATIONS PROPOSEES

Une gestion à partir de 20 000 € en PEA, 50 000€ en CTO et 25 000€ sur Assurance Vie.

CTO			
PROFILS	Indicateur de risque	Durée d'investissement recommandée	Orientations de gestion
<b>OPTIMUM OBLIGATAIRE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5 ans	L'optique de la gestion dite « obligataire » aura pour objectif la valorisation régulière du portefeuille par la détention majoritaire d'obligations ou supports obligataires et/ou de supports assis sur des taux monétaires.
<b>OPTIMUM SERENITE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>3 ans	L'optique de la gestion de ce profil « Sérénité » aura pour objectif la valorisation régulière du portefeuille par la détention majoritaire d'obligations et/ou de supports assis sur des taux monétaires, sans exclure toutefois la détention d'actions. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 0% et 25% de l'encours géré du portefeuille.
<b>OPTIMUM MODERE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>3 ans	L'optique de la gestion de ce profil « Modéré » aura pour objectif la recherche de plus-values tout en limitant les risques. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 25% et 50% de l'encours géré du portefeuille.
<b>OPTIMUM VITALITE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « Vitalité » aura pour objectif la recherche de performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital. En fonction de l'appréciation du gérant, elle pourra inclure une forte mobilité des actifs et permettre des arbitrages entre les valeurs des différents marchés : monétaires, obligataires ou actions et entre chacun de ces marchés. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 50% et 75% de l'encours géré du portefeuille.
<b>OPTIMUM AUDACE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « Audace » aura pour objectif la recherche de performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital. En fonction de l'appréciation du gérant, elle pourra inclure une forte mobilité des actifs et permettre des arbitrages entre les valeurs des différents marchés : monétaires, obligataires ou actions et entre chacun de ces marchés. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 75% et 100% de l'encours géré du portefeuille.
<b>OPTIMUM CROISSANCE PME</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « Croissance PME » aura pour objectif de faire bénéficier le mandant de l'évolution des petites et moyennes capitalisations de la cote qui composent les indices de référence des marchés éligibles au PEA-PME. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 75% et 100% de l'encours géré du portefeuille.
PEA			
<b>PREMIUM PEA CROISSANCE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « PEA Croissance » aura pour objectif la recherche de performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'une évolution non corrélée aux principaux indices de référence des marchés éligibles au PEA (CAC 40, EUROSTOXX 50). Elle pourra se traduire par une allocation d'actifs axée sensiblement sur certains secteurs économiques ou zones géographiques, par une forte mobilité des actifs ou un niveau de liquidités élevé. La part d'OPC en actions sera comprise entre 60% et 100% de l'encours géré du portefeuille.
<b>PREMIUM PEA DYNAMIQUE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « PEA Dynamique » aura pour objectif la recherche de performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'une évolution non corrélée aux principaux indices de référence des marchés éligibles au PEA (CAC 40, EUROSTOXX 50). Elle pourra se traduire par une allocation d'actifs axée sensiblement sur certains secteurs économiques ou zones géographiques, par une forte mobilité des actifs ou un niveau de liquidités élevé. La part d'OPC en actions sera comprise entre 80% et 100% de l'encours géré du portefeuille.
<b>OPTIMUM PEA FLEXIBLE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « PEA Flexible » aura pour objectif de capter la croissance mondiale au travers d'OPC éligibles au PEA, tout en amortissant les baisses des marchés actions par le recours à des placements plus sécurisants. La part d'OPC en actions sera comprise entre 40% et 60% de l'encours géré du portefeuille. Conformément à la législation, les disponibilités sont enregistrées sur un compte à vue non rémunéré.
<b>OPTIMUM PEA CROISSANCE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « PEA Croissance » aura pour objectif la recherche de performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'une évolution non corrélée aux principaux indices de référence des marchés éligibles au PEA (CAC 40, EUROSTOXX 50). Elle pourra se traduire par une allocation d'actifs axée sensiblement sur certains secteurs économiques ou zones géographiques, par une forte mobilité des actifs ou un niveau de liquidités élevé. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 60% et 100% de l'encours géré du portefeuille. Conformément à la législation, les disponibilités sont enregistrées sur un compte à vue non rémunéré.
<b>OPTIMUM PEA DYNAMIQUE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « PEA Dynamique » aura pour objectif la recherche de performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'une évolution non corrélée aux principaux indices de référence des marchés éligibles au PEA (CAC 40, EUROSTOXX 50). Elle pourra se traduire par une allocation d'actifs axée sensiblement sur certains secteurs économiques ou zones géographiques, par une forte mobilité des actifs ou un niveau de liquidités élevé. La part d'OPC en actions sera comprise entre 80% et 100% de l'encours géré du portefeuille. Conformément à la législation, les disponibilités sont enregistrées sur un compte à vue non rémunéré.
<b>OPTIMUM CROISSANCE PME</b>	1 2 3 4 5 6 7	>5ans	L'optique de la gestion de ce profil « PEA Croissance PME » aura pour objectif de faire bénéficier le mandant de l'évolution des petites et moyennes capitalisations de la cote qui composent les indices de référence des marchés éligibles au PEA-PME. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 75% et 100% de l'encours géré du portefeuille. Conformément à la législation, les disponibilités sont enregistrées sur un compte à vue non rémunéré.
PEA-PME			
<b>OPTIMUM CROISSANCE PME</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 5ans	L'optique de la gestion de ce profil « PEA Croissance PME » aura pour objectif de faire bénéficier le mandant de l'évolution des petites et moyennes capitalisations de la cote qui composent les indices de référence des marchés éligibles au PEA-PME. La part d'OPC en actions et titres vifs sera comprise entre 75% et 100% de l'encours géré du portefeuille. Conformément à la législation, les disponibilités sont enregistrées sur un compte à vue non rémunéré.
ASSURANCE VIE			
<b>PREMIUM PONDERE</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 5 ans	Le Mandat est géré en vue d'obtenir la valorisation la plus régulière possible des actifs objets du contrat, par l'utilisation majoritaire d'obligations et/ou de supports de gestion de taux d'intérêts, sans exclure toutefois, le recours aux actions. La part d'OPC à dominante actions sera comprise entre 25% et 50% de l'encours géré. Cette optique comporte un risque moyen. Bien qu'axée sur la recherche de la régularité de l'évolution de la valorisation, cette optique n'implique pas pour autant la garantie du capital investi.
<b>PREMIUM OPPORTUNITE</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 5 ans	Le Mandat est géré en vue d'obtenir la plus haute performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital. En fonction de l'appréciation du gérant, elle pourra inclure une forte mobilité des actifs et permettre des arbitrages entre les différents marchés : monétaires, obligataires ou actions et entre chacun des marchés. La part d'OPC à dominante actions sera comprise entre 50% et 75% de l'encours géré.
<b>PREMIUM OFFENSIF</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 5 ans	Le Mandat est géré en vue d'obtenir la plus haute performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital. En fonction de l'appréciation du gérant, elle pourra inclure une forte mobilité des actifs et permettre des arbitrages entre les différents marchés : monétaires, obligataires ou actions et entre chacun des marchés. La part d'OPC à dominante actions sera comprise entre 75% et 100% de l'encours géré.
<b>OPTIMUM SERENITE</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 3 ans	Le Mandat est géré en vue d'obtenir la valorisation la plus régulière possible des actifs objets du contrat, par l'utilisation majoritaire d'obligations et/ou de supports de gestion de taux d'intérêts, sans exclure toutefois, le recours aux actions. La part d'OPC à dominante actions sera comprise entre 0% et 25% de l'encours géré. Cette optique comporte un risque moyen. Bien qu'axée sur la recherche de la régularité de l'évolution de la valorisation, cette optique n'implique pas pour autant la garantie du capital investi.
<b>OPTIMUM MODERE</b>	1 2 3 4 5 6 7	>3 ans	Le Mandat est géré en vue d'obtenir la valorisation la plus régulière possible des actifs objets du contrat, par l'utilisation majoritaire d'obligations et/ou de supports de gestion de taux d'intérêts, sans exclure toutefois, le recours aux actions. La part d'OPC à dominante actions sera comprise entre 25% et 50% de l'encours géré. Cette optique comporte un risque moyen. Bien qu'axée sur la recherche de la régularité de l'évolution de la valorisation, cette optique n'implique pas pour autant la garantie du capital investi.
<b>OPTIMUM VITALITE</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 5 ans	Le mandat est géré en vue d'obtenir la plus haute performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital. En fonction de l'appréciation du gérant, elle pourra inclure une forte mobilité des actifs et permettre des arbitrages entre les différents marchés : monétaires, obligataires ou actions et entre chacun des marchés. La part d'OPC à dominante actions sera comprise entre 50% et 75% de l'encours géré. Cette optique comporte un risque élevé. Elle peut offrir une valorisation importante des capitaux investis mais expose également à des pertes en capital en rapport avec les marchés financiers concernés.
<b>OPTIMUM AUDACE</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 5 ans	Le mandat est géré en vue d'obtenir la plus haute performance sur la durée en contrepartie de l'acceptation d'un risque de perte en capital. En fonction de l'appréciation du gérant, elle pourra inclure une forte mobilité des actifs et permettre des arbitrages entre les différents marchés : monétaires, obligataires ou actions et entre chacun des marchés. La part d'OPC à dominante actions sera comprise entre 75% et 100% de l'encours géré. Cette optique comporte un risque élevé. Elle peut offrir une valorisation importante des capitaux investis mais expose également à des pertes en capital en rapport avec les marchés financiers concernés.
<b>OPTIMUM ISR PIANISSIMO</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 3 ans	Le Mandat est géré sans aucun fonds général (100% en unités de compte) en vue d'obtenir la valorisation du contrat par l'utilisation d'unités de compte monétaires, obligataires, de gestion de taux d'intérêts, de gestion actions et toute autre solution combinant ces approches. La part d'OPC monétaires, ceux combinant une gestion actions et taux d'intérêts, et les OPC à dominante actions, pourra être comprise entre 25% et 50% de l'encours géré selon le degré de risque (moyen à élevé) et la volatilité acceptés par le client. Cette gestion peut offrir une valorisation importante des capitaux investis sur la durée préconisée mais expose également à des risques de pertes en capital en rapport avec les marchés financiers. Il n'existe aucune garantie de capital. La durée moyenne d'investissement est supérieure à 5 ans pour le profil de gestion le moins volatil et au-delà pour les autres.
<b>OPTIMUM ISR MEZZO</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 5 ans	Le Mandat est géré sans aucun fonds général (100% en unités de compte) en vue d'obtenir la valorisation du contrat par l'utilisation d'unités de compte monétaires, obligataires, de gestion de taux d'intérêts, de gestion actions et toute autre solution combinant ces approches. La part d'OPC monétaires, ceux combinant une gestion actions et taux d'intérêts, et les OPC à dominante actions, pourra être comprise entre 50% et 75% de l'encours géré selon le degré de risque (moyen à élevé) et la volatilité acceptés par le client. Cette gestion peut offrir une valorisation importante des capitaux investis sur la durée préconisée mais expose également à des risques de pertes en capital en rapport avec les marchés financiers. Il n'existe aucune garantie de capital. La durée moyenne d'investissement est supérieure à 5 ans pour le profil de gestion le moins volatil et au-delà pour les autres.
<b>OPTIMUM ISR FORTE</b>	1 2 3 4 5 6 7	> 8 ans	Le Mandat est géré sans aucun fonds général (100% en unités de compte) en vue d'obtenir la valorisation du contrat par l'utilisation d'unités de compte monétaires, obligataires, de gestion de taux d'intérêts, de gestion actions et toute autre solution combinant ces approches. La part d'OPC monétaires, ceux combinant une gestion actions et taux d'intérêts, et les OPC à dominante actions, pourra être comprise entre 75 % et 100% de l'encours géré selon le degré de risque (moyen à élevé) et la volatilité acceptés par le client. Cette gestion peut offrir une valorisation importante des capitaux investis sur la durée préconisée mais expose également à des risques de pertes en capital en rapport avec les marchés financiers. Il n'existe aucune garantie de capital. La durée moyenne d'investissement est supérieure à 5 ans pour le profil de gestion le moins volatil et au-delà pour les autres.

Ce document présente une offre de placements financiers de la Banque Populaire Grand Ouest. Les données qu'il contient ne sont pas contractuelles. La gestion sous mandat, en fonction de l'option de gestion choisie par le client, permet de profiter du potentiel des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques. En effet, le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.